

fracture d'autre(s) os du carpe

Filtre: Cas acceptés avec diagnostic S62.1X

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S621.

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Extrapolation du nombre de cas par année	1'118	688
dont cas avec diagnostic isolé	308	308

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Age moyen	39.6	39.5
Age médian	39.1	38.5
Proportion des accidents professionnels	19%	19%
part des femmes	20%	21%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des frais de traitement	12'654	3'522
Médiane des frais de traitement	2'362	1'757
10% des cas ont des frais de traitement inférieurs à	739	589
10% des cas ont des frais de traitement supérieurs à	20'179	7'529
Part de ces 10% de cas par rapport au total des frais	73%	51%

Total des prestations d'assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des prestations	33'183	11'470
Médiane des prestations	8'889	4'994
10% des cas ont des prestations inférieures à	1'094	911
10% des cas ont des prestations supérieures à	53'675	18'060
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	72%	55%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	866	484
Part de cas avec indemnité journalière	77%	70%
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	94	46
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	40	23

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	15	3
Part de cas avec IR	1%	0%
Degré d'invalidité moyen (tous les cas)	0.4%	0.1%
Degré d'invalidité moyen (cas avec IR)	33%	27%
Somme des degrés d'invalidité par année	486%	91%
Cas avec indemnités pour atteinte à l'intégrité	4%	1%

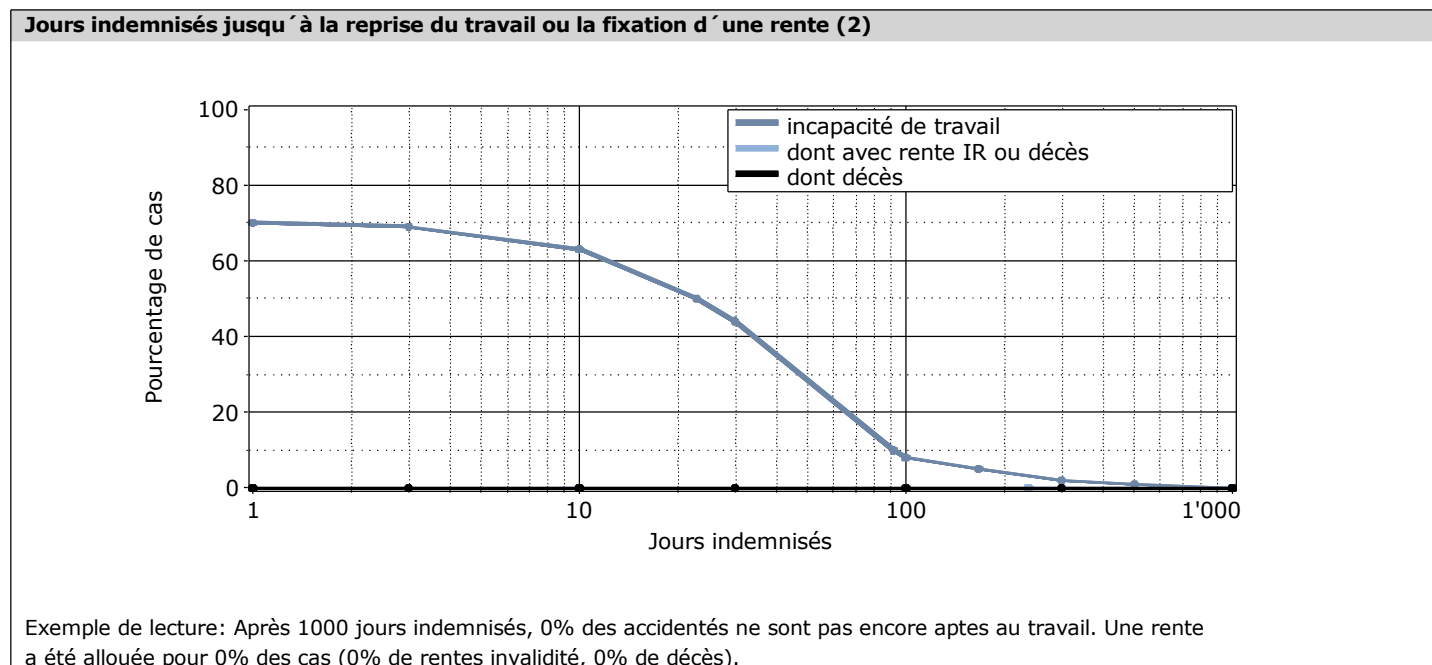
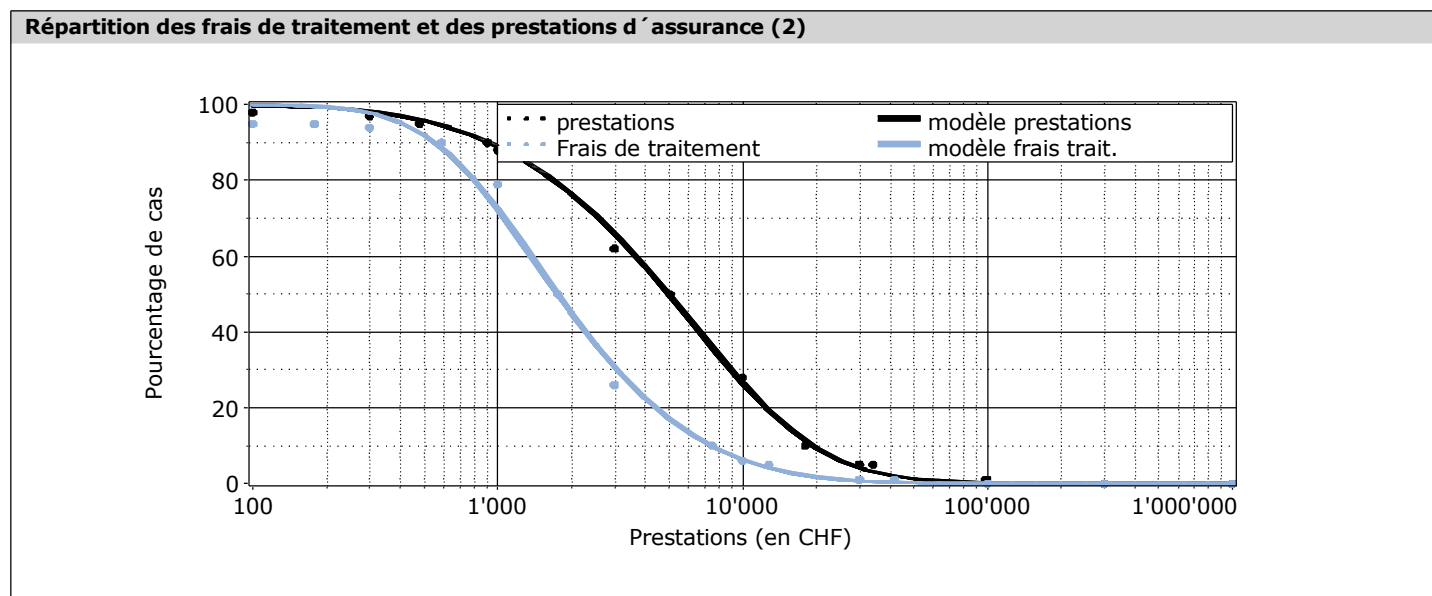
Extrapolation sur la base d'un échantillon de 498 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S621X en 2011-2015, dont 212 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal

(1) Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

fracture d'autre(s) os du carpe

Filtre: Cas acceptés avec diagnostic traumatique principal S621X

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S621.



(2) pour tous les cas avec diagnostic traumatique principal